



# Grand loup

L'info municipale de Boussières

ÉTÉ 2015

## Tournoi multisports



Prenons soin des abeilles / Boussières, village propre / Alter Impro

## VIE LOCALE / page 4

Information sécurité  
Le droit des sols  
Lotissement du stade  
Affouage... Pourquoi ? Comment ?  
Maison des Loups  
Canicule  
Qui n'en a Cure ?  
Gospel à l'honneur  
Budget 2015

## COUP DE GRIFFE / page 10

Pesticides ou bourdons choisissez !

## COUP DE CŒUR / page 11

Fleur de Lotus

## COUP DE PROJECTEUR / page 12

Les nouveaux commerçants de Boussières

## ASSOCIATIONS / page 14

USTB  
Association des Parents d'Elèves  
Don du sang  
Comité des fêtes de l'An 2000  
Sapeurs-pompiers  
Francas / Mouv'Ados

## FLASH-BACK / page 22

8 mai 1945 - 8 mai 2015  
Repas des anciens  
Carte Avantage Jeunes  
Alter impro  
CMJ  
Nettoyage de Printemps  
Tournoi multisports

## EN BREF / page 28

Petites inf'eau  
Information Trésor Public  
Sécurité routière

## ÉTAT CIVIL & MANIFESTATIONS / page 31

Programme des manifestations  
Etat civil

## MAIRIE DE BOUSSIÈRES

7, rue du Centre 25320 BOUSSIÈRES  
Tél. : 03 81 56 54 90 Fax : 03 81 56 60 62  
Courriel : [mairie@boussieres.fr](mailto:mairie@boussieres.fr)

[www.boussieres.fr](http://www.boussieres.fr)



## Chères Boussiéroises, chers Boussiérois

*Dotations, Fiscalité, Élections...*

*Ce triptyque a animé la vie politique de ces derniers mois et va aussi guider ces quelques lignes.*

*Commençons par la forte baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, la DGF, versée aux communes par l'état. Cette baisse est d'environ 15% cette année et sera au total de 45% dans 3 ans pour la commune. Elle s'accompagne d'une forte hausse des dépenses contraintes et de transfert de compétences particulièrement onéreux et, cerise sur le gâteau, s'il en reste une tranche, de normes et de réglementations toujours plus complexes et bien évidemment, coûteuses.*

*Nous avons ainsi dû mettre en place les TAP (temps d'activité périscolaires) qui devront être encore travaillés pour leur donner du sens et pour que nos enfants en tirent bénéfices.*

*L'instruction des autorisations du droit du sol (les ADS ou permis de construire) est désormais financièrement à la charge des communes. Je passe sur les normes et réglementations que plus personne ne comprend et qui n'hésitent pas à se contredire. La seule chose vite assimilée, c'est le coût élevé pour les mettre en place.*

*Bien évidemment tout cela impacte le budget communal. Depuis plusieurs années nous l'avons préparé de façon à ce que nos investissements à venir puissent s'autofinancer et ne pas impacter la fiscalité des Boussiérois. C'est dans cet esprit que cette année les impôts n'augmenteront pas, l'eau restera au même prix et l'assainissement baissera très significativement. C'est le fruit d'efforts constants et d'une vigilance de tout instant de l'équipe municipale. Vous trouverez les détails de ces budgets dans ce bulletin.*

*Aujourd'hui, malgré ce contexte difficile, la situation financière de la commune est donc particulièrement saine et maîtrisée.*

*L'idée de payer l'incapacité de nos politiques de tous poils*



à gérer le budget national depuis 30 ans m'est tout simplement insupportable. D'autant plus que les communes ont -pour la grande majorité- des budgets équilibrés et souvent faiblement endettés. Cette situation risque malheureusement de changer avec la nouvelle donne en matière de dotation et de transfert de compétence évoquée précédemment.

Bien évidemment les français ont fait part de leur mécontentement lors des élections départementales. La gouvernance politique, au lieu de réformer le mille-feuille et supprimer cette strate antique, en a ajouté une : la métropole ! Ceci ne fait qu'augmenter l'incompréhension de nos concitoyens qui ne savaient même pas au moment du vote quelles seraient les compétences des départements car celles-ci n'étaient toujours pas arrêtées. Votez, vous saurez pourquoi plus tard!

A présent, ce sont les communes qui sont dans le collimateur de l'état. Elles seraient trop nombreuses, trop coûteuses, trop d'élus... Il me semble judicieux de rappeler à nos "élites" que les communes ont des budgets équilibrés, que la grande majorité des élus est bénévole et que les indemnités sont souvent anecdotiques. Quand ces élus seront remplacés par des fonctionnaires il est peu probable que ces derniers soient bénévoles. A l'heure où les compétences des communes sont de plus en plus transférées vers d'autres strates, l'état ne doit pas oublier qu'il risque de couper le seul lien qu'il a encore avec ses citoyens.

Qu'on nous fasse payer l'addition est déjà insupportable, mais qu'en plus on vienne nous donner des leçons et mettre en cause l'autonomie des communes et de leurs habitants est tout simplement inacceptable.

Supprimer le dernier lien entre le concitoyen et la gouvernance politique serait une erreur lourde de conséquences pour la démocratie.

Aujourd'hui, toute l'équipe municipale est là, active et présente à vos côtés.

Nous vous souhaitons à tous de profiter au mieux de cette période estivale...

**Bertrand ASTRIC,**  
Maire de Boussières



## Information sécurité

**Le 2 juin la gendarmerie de Saint-Vit/Quingey présentait les chiffres de son action sur notre secteur.**

La gendarmerie constate une légère diminution des "problèmes" de 2014 par rapport à 2013, et sur le début 2015 une baisse de la délinquance générale (violence, incivilités...) mais une hausse des cambriolages et atteintes aux biens (véhicules...).

Sur la route, davantage de contrevenants vitesse-alcool.

Pour cet été, la gendarmerie propose de reconduire le dispositif "tranquillité-vacances". Un questionnaire est à remplir en gendarmerie. Les gendarmes feront alors des rondes autour de votre habitation pendant vos vacances.

Autre dispositif proposé par la gendarmerie "participation citoyenne" : des personnes par quartier effectuent une surveillance discrète, notent et signalent les anomalies dans le quartier (présence de véhicules, rôdeurs...). La gendarmerie recoupe les informations et agit si nécessaire. Il s'agit d'aider par des informations à noter les coïncidences par rapport aux actes commis. Ce dispositif est en réflexion sur la commune.

Les maires présents et la gendarmerie regrettent que les réponses judiciaires ne soient pas à la hauteur des délits commis et laissent croire à une certaine forme d'impunité.



## Le droit des sols

**A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, les services de l'Etat (la Direction Départementale du Territoire) qui assuraient l'instruction des permis de construire, de démolir, d'aménager... n'exerceront plus cette mission pour le compte des communes.**

Compte-tenu de la complexité des textes réglementaires en matière d'urbanisme, notre commune, comme toutes les communes environnantes, a accepté la proposition de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) d'en assurer l'instruction.

Le coût de cette mission confiée à la CAGB est de 9 000 € environ par année. Ce coût n'est pas répercuté aux pétitionnaires, il sera supporté par le citoyen par le biais de sa taxe d'habitation !!

Les dossiers d'urbanisme doivent toujours transiter par la commune. **En cas de besoin, une permanence téléphonique pour le secteur sud-ouest** -dont nous dépendons- sera assurée tous les **mardis matins de 9 h à 12h** (le numéro n'est pas encore connu, contactez la mairie). **Une permanence physique est prévue les jeudis après-midi de 14h à 17h en mairie de Grandfontaine.**

## Lotissement communal du Stade : avancement des travaux

**Les travaux de réseaux sont terminés. Les derniers en date ont été réalisés par GRDF pour l'arrivée du gaz au lotissement (plusieurs propriétaires ayant demandé un raccordement réalisé aux frais de GRDF).**

Les premières maisons sont terminées et certaines sont en construction.

Il existe encore 7 parcelles à vendre et des négociations sont en cours sur certaines d'entre-elles (tous les renseignements en mairie).

La voirie s'appelle rue des Merisiers. Pour l'entrée du lotissement, la rue sera en double sens, mais pour la partie circulaire, elle sera partagée entre automobiles, cycles et piétons et limitée à 30 km/h. Les revêtements définitifs seront posés fin 2015.

Deux accès piétons sont prévus pour rejoindre la forêt toute proche et le parcours santé. Un accès piéton est prévu pour rejoindre la rue de l'Orée du Bois côté route de Vorges.

Côté finances, nous sommes en phase avec nos prévisions. Les coûts des travaux sont restés dans les limites initiales. 150 000 euros sont budgétisés au BP 2015 pour la finition de la voirie. Le remboursement de la TVA à la marge par la commune sur la vente des terrains est de 133 000€.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de ce lotissement et nous excusons pour les nuisances dues aux travaux, mais la fin est proche.

Adossé à la forêt, ce nouveau quartier de Boussières est très bien exposé et sera très agréable à vivre.



## AFFOUAGES... Pourquoi ? Comment ?

**La mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de Boussières d'une surface de 161.22 ha est susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, elle relève donc du Régime forestier.**

Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal et arrêté par le préfet en date du 6 janvier 2004. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages.

L'affouage, qui fait partie intégrante de ce processus de gestion, est un héritage des pratiques communautaires de l'Ancien Régime que la commune souhaite préserver.

Pour chaque coupe de la forêt communale, le conseil municipal peut décider d'affecter tout ou partie de son produit au partage en nature entre les bénéficiaires de l'affouage pour la satisfaction de leurs besoins domestiques, et sans que ces bénéficiaires ne puissent vendre les bois qui leur ont été livrés en nature (article L.243-1 du Code forestier).

L'affouage étant partagé par foyer, seules les personnes qui possèdent ou occupent un logement fixe et réel dans la commune sont admises à ce partage.

## Maison des Loups : espace pour tous, respect de chacun...

Notre salle municipale, appelée Maison des Loups, est située au centre de Boussières. Cette salle a vocation à être utilisée dans le cadre d'activités associatives d'une part (Les Richets, Don du Sang, APE...) pour des rassemblements privés d'autre part (mariage, anniversaire..) et enfin pour toutes les manifestations municipales.

Depuis septembre 2013, cet espace n'était plus ouvert à la location aux particuliers, suite à des comportements irrespectueux lors de locations.

Depuis lors, la municipalité a concerté les riverains indisposés par ces attitudes, mis en place un dispositif de prévention des nuisances sonores et adapté le règlement intérieur.

Depuis mai 2015, c'est avec plaisir que la Maison des Loups est de nouveau ouverte à la location pour tous les boussiérois en formulant le vœu que le respect soit mutuel et qu'aucune difficulté ne survienne, sans quoi ce pourrait être une fermeture de cet espace public. En ce qui concerne les conditions de location, vous trouverez tous les renseignements en contactant la mairie ou en consultant le site internet.



## Canicule... attention !

Afin de prévenir ou gérer un éventuel épisode caniculaire, nous invitons fortement toutes les personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent, ou leurs familles, à se rapprocher de la mairie afin de pouvoir établir un registre nominatif, en application de la loi du 30 juin 2004.

Divers éléments seront recueillis afin de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas d'alerte importante, conformément à la circulaire n°45 du 12 mai 2015.

### En cas de forte chaleur, voici une liste de précautions toujours utiles :

- Limitez la température de votre domicile : fermez les volets et les rideaux des façades ensoleillées
- Maintenez les fenêtres fermées la journée, ouvrez seulement tôt le matin et la nuit
- Évitez de sortir pendant les heures chaudes
- Passez au moins 2 à 3 heures dans un endroit frais
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements amples en coton
- Refroidissez régulièrement votre corps
- Buvez régulièrement, au moins 1 litre et demi d'eau, par jour
- Ne consommez pas d'alcool

Et... pensez à **prendre des nouvelles de vos voisins**, en particulier s'ils sont âgés ou handicapés.

Divers symptômes peuvent vous alerter : fatigue, étourdissements, crampes, nausées, maux de tête, propos incohérents, convulsions...

En cas de coup de chaleur,  
c'est une urgence médicale,  
appelez le 15  
Pour plus d'information,  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

## Qui n'en a Cure ?



Je suis un des plus beaux bâtiments du village. Construit au XVII<sup>ème</sup> siècle en pierre locale, ma cave voûtée repose directement sur la roche et a dû servir à entreposer du vin.

Elle comporte aussi un puits. En plus du rez-de-chaussée aménagé en appartement, j'ai aussi à l'étage une salle utilisée quelques heures par semaine pour le catéchisme et des cours de musique. Je suis dotée d'une toiture impressionnante et de combles perdus qui le sont tout autant et pourraient accueillir un deuxième étage complet.

Mon problème, c'est que l'appartement est vide depuis quelques années et que je suis donc sous utilisée. Je suis ? Je suis ?

Je suis un bâtiment communal situé dans l'hypercentre du village. Mon rez-de-chaussée donne sur une rue et la place de l'église, ce qui me rend accessible au public, y compris pour des personnes à mobilité réduite et « Dieu sait » que cette situation a de la valeur ! Avec les autres parties, certes moins accessibles, nous représentons une surface d'environ 360 m<sup>2</sup>. C'est un peu grand pour contenir des archives. C'est idéal pour créer deux voire trois appartements. Je suis ? Je suis ?

Si on attend trop... je risque d'être en ruine.

## Gospel à l'honneur à Boussières

Samedi 21 novembre 2015, le Gospel, musique sacrée noire américaine, sera au cœur du concert donné à l'église de Boussières à 20 heures.

Le Soul Gospel Voices, chœur formé de 3 chorales qui s'unissent pour créer un ensemble d'une centaine de choristes, viendra vous proposer un spectacle unique. Réservez donc votre soirée pour assister à une représentation riche en émotions dans notre belle église.



# Budget 2015

**Malgré la baisse sensible des dotations de l'Etat, le conseil municipal n'augmente pas les impôts.**

L'équipe municipale nouvellement élue a décidé d'établir le budget général 2015 en conservant les taux 2014 des quatre taxes (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti).

Cette décision prend en compte des difficultés financières de nombreux boussiérois, qu'ils soient salariés, demandeurs d'emplois, retraités, artisans ou professions libérales; pour tous les charges augmentent et les revenus stagnent ou baissent.

La municipalité doit montrer l'exemple et faire avec moins d'argent.

Cet exercice ne pourra hélas pas se poursuivre encore des années mais la volonté forte d'être à l'écoute des plus fragiles est fortement réaffirmée.

## Les contraintes nouvelles de 2015 : elles sont nombreuses et importantes

### Baisse des dotations de l'Etat

#### **Dotation Global de Fonctionnement (DGF) : 2014 à 2017**

(Simulation d'après une base de calcul de l'Association des Maires de Fance)

La base du calcul est la DGF réellement perçue en 2013, soit 85 094 €.

	2014	2015	2016	2017
Contribution au redressement	4 750 €	4 750 €	4 750 €	4 750 €
Montant estimé des contributions supplémentaires annuelles		11 713 €	11 713 €	11 713 €
période 2014-2017			11 713 €	11 713 €
<b>Total contributions à déduire de la DGF de 2013</b>	<b>4 750 €</b>	<b>16 463 €</b>	<b>28 177 €</b>	<b>39 890 €</b>
<b>DGF à percevoir</b>	<b>79 421 €</b>	<b>68 631 €</b>	<b>56 917 €</b>	<b>45 204 €</b>

### Les rythmes scolaires

Après une année de démarrage nous entrons dans un fonctionnement prenant en compte une année scolaire entière. Malgré le coût demandé aux parents de 9 500 €, il reste pour 2015 une charge communale de 18 000 € hors participation de l'Etat.

### La modification des compétences du droit des sols

À compter du 1/07/2015 la Direction Départementale de l'Équipement n'instruira plus les documents d'urbanisme. L'instruction des dossiers sera confiée à la CAGB et la commune assumera la partie financière du traitement des dossiers d'urbanisme. Pour 2015 le coût est estimé à 9 000 €.

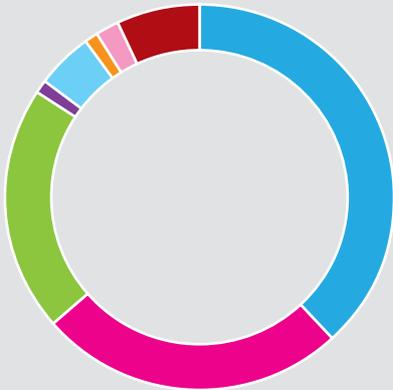
**La mise en place d'une TVA à la marge** sur la vente des terrains du lotissement du Stade. Cette mesure représente, pour les terrains déjà vendus, un manque à gagner pour le budget lotissement du Stade de 133 000 €.

### La taxe sur l'électricité

Déjà mise en place sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2014, elle représente pour 2015 une recette perdue de 12 000 €. Désormais cette somme sera reversée par ERDF directement au Syndicat DElectricification du Doubs.

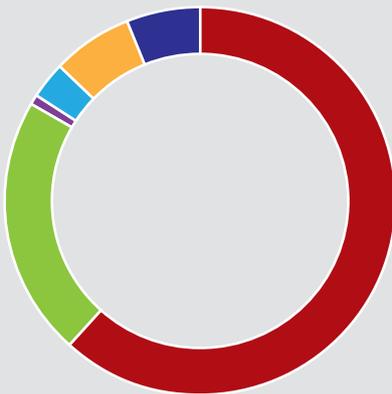
## 2015 Dépenses et recettes de fonctionnement

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère générale (268 500 €)
- Autres charges de gestion courante (183 900 €)
- Charges de personnel (147 400 €)
- Charges exceptionnelles (2 000 €)
- Charges financières (32 600 €)
- Dépenses imprévues (2 001 €)
- Opérations d'ordre (7 847 €)
- Virement section investissement (51 128 €)

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produits des services (38 578 €)
- Impôts et taxes (435 500 €)
- Dotations et participations (150 700 €)
- Opérations entre sections (1 005 €)
- Autres produits de gestion courante (24 000 €)
- Résultat reporté N - 1 (45 593 €)

## 2015 Les projets d'investissement

### Budget Général

Réfection du bâtiment de la cure. L'étude de faisabilité réalisée a été validée par le conseil municipal. Le projet prévoit, parmi les scénarii possibles, le transfert de la mairie ainsi que la création de 3 ou 4 logements. La CAGB assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage et réalisera le cahier des charges nécessaires à la consultation d'un architecte.

Changement des chaudières fuel en chaudières gaz à l'école primaire et à l'école maternelle. Deuxième tranche de la Maison Des Loups : l'étude est en cours.

### Budget Lotissement du Stade

Il reste encore 7 parcelles à vendre. Les travaux de finition du lotissement et la reprise de la rue du Stade (depuis le rond point avec le chemin de chaux) sont prévus pour fin 2016.

### Budget eau et assainissement

Le projet de loi portant une Nouvelle Organisation Territoriale de la République dit projet de loi NOTRe prévoit, entre autres, que les compétences eau et assainissement soient transférées des communes aux communautés d'agglomération. Pour Boussières nous espérons que ce transfert de compétences se traduise par un maintien des prix actuels. En 2015 le prix du m<sup>3</sup> d'eau est stable à 1.35 € et celui du m<sup>3</sup> d'assainissement est passé à 2.70 € au lieu de 2.90 €.



## Pesticides ou bourdons choisissez !

### • Disparition alarmante des abeilles

Depuis plusieurs années nous assistons à leur disparition progressive. Leur population ne cesse de s'affaiblir et de décliner inexorablement. Dans les vergers du Sichuan en Chine, les abeilles ont complètement disparu. Aux Etats-Unis, la population a baissé de 60% et dans le sud-ouest de la France, la situation devient plus qu'inquiétante.

Parmi les principaux responsables on trouve bien entendu au premier chef les pesticides. Leurs méfaits sont aujourd'hui largement avérés, aussi bien sur la santé des hommes que des abeilles. Récemment, plusieurs produits couramment utilisés ont été classés cancérigènes ou interdits par les pouvoirs publics. Leur utilisation suscite de plus en plus de controverse. La manifestation internationale du 23 mai 2015 contre l'utilisation de ces substances toxiques confirme la prise de conscience de l'opinion publique de leurs dangers.

Les agriculteurs sont les premières victimes de ces substances et paient un lourd tribut qui se traduit par des maladies graves, stérilité, cancers, maladie pulmonaires et neurologiques... Le consommateur, en quête du fruit et du légume parfait, est la fois victime et responsable de cette fuite en avant. Elle se traduit par une agriculture intensive dont la logique n'est pas la qualité mais la productivité.

L'agriculture qui était nourricière est devenue un processus industriel livré à la finance mondiale qui n'a que faire de transformer nos sols en désert ou aucune vie n'est possible.

### • La loi Labbé : une lueur d'espoir

La loi Labbé, qui interdira aux collectivités d'utiliser les pesticides à l'horizon 2020, est une lueur d'espoir. Pour information la commune est engagée dans une démarche de réduction de ces produits. A Boussières nous n'utilisons « que » 5 litres d'herbicide par an pour l'entretien des allées communales.

Cette loi, qui interdira à terme l'utilisation de tous les pesticides, est une lueur d'espoir face aux solutions extravagantes ou fantaisistes qui visent à remplacer nos abeilles (abeilles en langage courant). Parmi ces solutions les plus folles nous pouvons citer la pollinisation manuelle (utilisée en Chine), par des micro-drones voire par des bourdons spécialement domestiqués.

Le miel, la cire, la propolis, la gelée royale, le pollen que vous trouvez dans le commerce ne représentent qu'une infime partie des ressources tirées de nos ruches en comparaison aux richesses produites par le rôle des pollinisateurs en tout genre dont l'abeille fait partie au premier chef.

### • Des actions locales sont possibles

Avant que les petites bâtisses de bois que vous remarquez dans le verger de votre voisin ou en lisière des bois aient disparues, vous pouvez agir !

Il faut changer notre façon de voir notre environnement et les espaces publics. La notion de mauvaise herbe et l'idée qui veut qu'un terrain propre soit associé à un green de golf anglais doivent être révisées. Un terrain où l'herbe est haute est riche de variétés florales et de vies animales en tout genre. Les "mauvaises" herbes qui poussent dans nos allées sont bien moins dangereuses pour notre santé et celle de nos enfants que les produits qu'on utilise pour les éradiquer.

L'utilisation des produits phytosanitaires doit être évitée, voire bannie de nos pratiques. On pourra les remplacer par du désherbage manuel, mécanisé ou thermique.

En privilégiant des produits cultivés sans pesticides, ni engrais chimique, vous contribuez à la protection de nos amies butineuses mais aussi de l'ensemble de l'écosystème. En agissant ainsi, votre pain d'épices aura toujours un goût de miel, fruit du labeur d'Apis Mellifera (notre abeille commune).

Si vous trouvez un essaim merci d'appeler la mairie de Boussières qui transmettra votre appel à un apiculteur.

Bertrand ASTRIC et Fabrice VALLADONT,  
Apiculteurs Militants



## Créativité, quand tu nous tiens !

**Il était une fois Océane Jamaoui, boussièreoise de 32 ans, maman de 3 enfants.**

Océane est animée... par quoi me direz-vous ? Animée par la passion qui l'a conduite à créer un blog et un site de vente en ligne sur lesquels vous pouvez d'ores et déjà vous rendre pour vous laisser emporter par la douceur de ses créations ! Je l'ai rencontrée pour vous...

**Depuis quand avez-vous cette envie de créer ?**

Je crée depuis toute petite, ma mère m'a transmis sa passion pour les loisirs créatifs et je n'ai jamais arrêté ! J'ai un peu touché à tout, mais mes goûts se sont affinés avec le temps et l'expérience.

**D'où vient votre inspiration ? Où trouvez-vous vos idées ?**

J'essaie de garder mes idées originales ; c'est une passion, alors tout m'inspire : la nature, les voyages, la spiritualité, l'art ethnique, les objets du quotidien...

Mais dès que j'ai besoin de trouver des idées, je me balade sur le net, entre les blogs et pinterest, j'échange beaucoup avec les « copinettes » sur mon blog, qui sont toujours là pour me conseiller !

**Où avez-vous appris la couture et quand ?**

Je suis vraiment autodidacte, j'ai commencé par apprendre à coudre à la main puis à broder sur de la feutrine ; j'ai cherché des tutoriels, mais j'ai vraiment progressé dès que j'ai eu ma première machine à coudre, en regardant sur internet ou dans les livres.

**Que vous apporte la création dans votre vie ?**

C'est vital pour moi ! J'y pense dès le réveil ! J'en ai vraiment besoin pour être épanouie, en plus de ma vie de mère au foyer.

**Quelles matières travaillez-vous ?**

J'ai une prédilection pour la feutrine, surtout la laine feutrée naturelle, les tissus, j'aime beaucoup les tissus vintage ou japonais, les dentelles anciennes, mais c'est assez cher, alors je fais déjà avec beaucoup de récupération...j'aime en faire des bijoux, ce qui demande aussi beaucoup de matériel.

**Est-ce que vos enfants vous regardent parfois et ont envie de faire comme vous ?**

C'est une passion très contagieuse ! C'est déjà dans ma famille, ma sœur est relieuse d'art, tout le monde est créatif, mes enfants ont beaucoup de choses à disposition, ils ont envie d'imiter, je les laisse faire, je ne veux pas les forcer et ce sont de belles activités en famille !

**Combien de temps passez-vous par jour environ pour vos créations ?**

La plupart du temps j'y passe plusieurs heures chaque jour, souvent la nuit quand mes enfants dorment, ou je profite des siestes, j'ai toujours quelques choses sous la main ! Je suis maman au foyer et j'ai mon dernier encore à la maison alors ça reste limité.

**Comment définissez-vous votre activité ?**

Je fais un peu tout ce qui m'inspire, j'aime toujours me donner de nouveaux défis, c'est comme ça qu'on apprend ! Je sais que je ne suis que débutante en couture, je manque de technique, je compense par la créativité... j'ai plus de pratique en créations feutrine, broderie. Je ne veux pas trop me limiter et me mettre dans une case, j'expérimente, je me cherche...

**Aimeriez-vous en faire votre métier ou que ça reste une passion ?**

Les deux ! Cela a toujours été une passion et ça le restera ! Si je pouvais en plus en vivre, ce serait idéal !

**Souhaiteriez-vous exposer vos créations aux boussièreois un jour ?**

Bien sûr ! Ce serait une bonne idée d'organiser un petit salon de créateurs de Boussières. Je crois savoir qu'il y en a d'autres...et je serais ravie d'y participer et de rencontrer les personnes qui organisent !

En attendant, je suis en pourparlers avec l'association des Richets pour donner des cours de petite couture, loisirs créatifs, bijoux ou chacun repartirait avec sa création!! Par ailleurs si certaines personnes ont des dentelles ou tissus dans leur cave ou grenier, dont ils ne savent quoi faire et dont ils ont hérité, je suis preneuse !!

**Fleur de Lotus**

Tél. 06 68 60 89 43

[fleurdelotus.blogs.marieclaireidees.com](http://fleurdelotus.blogs.marieclaireidees.com)

[unlotusbleu.alittlemarket.com](http://unlotusbleu.alittlemarket.com)

Que vos yeux se régalent !!!





# Les nouveaux commerçants

## Venez réveiller vos papilles !

C'est avec plaisir que nous avons vu le restaurant La Caborde ouvrir de nouveau ses portes en mars, avec Nicolas MAIRET aux fourneaux et Sabrina PEPE en salle.

Originaires de Besançon, ce couple de restaurateurs s'est installé au village avec ses deux filles, Léa et Lola.

Située au centre du village, La Caborde dispose d'une salle principale, d'une agréable terrasse mais également d'une salle privée pour repas de groupes (banquet, séminaire..) et proposera bientôt des soirées à thème. Vous pourrez déguster la cuisine traditionnelle, déclinée en menu, carte et plat du jour.

Ces professionnels de la restauration vous accueillent dorénavant :

- **tous les midis** (à l'exception du samedi)
- **tous les soirs** (sauf les dimanches, lundis et mardis)

### La Caborde

16 rue du centre à Boussières

Tél. 09 67 37 73 53



## Presta Découpe Viandes, désormais boucherie-charcuterie et produits régionaux



**Vendredi et samedi**  
Vente de poulets rôtis  
& pâtisseries salées.

Le 2 avril dernier, un nouveau magasin a vu le jour à Boussières. Dominique BAGUE avait ouvert un atelier de découpe de viande « PDV Presta Découpe Viande » en octobre 2007 dans notre zone artisanale. Après 7 années de pleine activité, le voilà parti pour une nouvelle aventure en créant à côté de son laboratoire une boucherie charcuterie (viande d'origine franc-comtoise), et vente de produits régionaux.

### Le magasin est ouvert :

Du mardi au jeudi de 8h - 12h et de 14h - 18h

Le vendredi de 8h - 12h et de 14h - 19h

Et le samedi de 8h - 12h

Chemin du Bas des Vignes à Boussières

Tél. 03 81 56 62 65

[www.presta-decoupe-viande-boussieres.fr](http://www.presta-decoupe-viande-boussieres.fr)

# de Boussières



## Gîte les Marmottes



Nouvellement arrivés à Boussières, Isabelle et Loïc PILLE ouvrent leur premier gîte.

Le logement peut accueillir jusqu'à 6 personnes, pour une nuit, un week-end, à la semaine. Possibilité de table d'hôte et de découvertes touristiques.

Pour plus d'information, consulter [leboncoin.fr](http://leboncoin.fr) (gîte Boussières) ou sur Facebook.

### Contact :

Isabelle et Loïc PILLE

1 rue des résistants à Boussières

Tél. 09 83 23 06 35

Mob. 06 59 82 89 71

E-mail : [isabelle.pille@sfr.fr](mailto:isabelle.pille@sfr.fr)



escal'ô

Monsieur Julien CARRAUD, boussiérois, est diplômé d'état dans les activités de plein air et a créé son entreprise en janvier 2014. Spécialiste de l'escalade, via ferrata, canyoning, kayak, rappel et VTT, il s'adapte à vos envies et aux attentes de chacun pour vous faire partager sa passion en toute sécurité où que vous soyez: Boussières, Quingey, Vallée de la Loue, du Lison, Ornans... Pour tout public et pour tout niveau découverte, initiation ou perfectionnement.



### Vous pouvez le contacter

par téléphone : 06 74 26 72 56  
ou par E-mail [escal-o@outlook.fr](mailto:escal-o@outlook.fr)  
[www.escal-o.fr](http://www.escal-o.fr)

## Myriam Taxi

La licence de taxi a été rachetée par « Myriam Taxi » que vous pouvez joindre au 06 52 66 75 66



# Union Sportive Torpes Boussières Tennis de Table

Catégorie	Vétérans	Seniors	Juniors	Cadets	Minimes	Benjamins	Poussins	Total
Année de naissance	avant 1974	1975 - 1996	1997 - 1999	2000 - 2001	2002 - 2003	2004 - 2005	2006 - 2007	
Masculins	20	24	3	4	4	7	4	66
Féminines	4	0	1	0	0	1	1	7
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>73</b>

La section de l'Union Sportive Torpes Boussières Tennis de Table comprend 73 licenciés, de 8 à 72 ans, répartis comme ci-dessus.

Douze des vingt-cinq jeunes (juniors à poussins) participent à des compétitions, à titre individuel, par équipes, ou dans ces deux formules. Certains d'entre eux figurent parmi les meilleurs de leur catégorie d'âge au niveau départemental (Doubs) mais également au niveau régional (Franche-Comté), où la notoriété de l'USTB croît remarquablement.

La première ou les deux premières années de pratique sont préférentiellement consacrées à l'apprentissage technique de base, indispensable avant de se lancer dans la compétition. Mais naturellement, ce principe reste indicatif car les dirigeants, en plein accord avec les

parents, prennent en considération les souhaits des jeunes et leur progression.

Pour la saison 2015-2016 (qui débutera en septembre 2015), dans la salle polyvalente dotée de trois nouvelles tables, l'USTB accueillera avec enthousiasme tous les jeunes nés en 2007 ou avant, et leur proposera des entraînements adaptés. Selon l'âge, les créneaux d'entraînement sont les lundis de 17h30 à 19h, les mercredis de 13h30 à 15 h et les vendredis de 18h à 19h. Tous les jeunes intéressés par la découverte de cette activité sportive particulièrement ludique sont invités aux séances de découverte qui se tiendront **les vendredis 11 et 18 septembre de 18h00 à 20h00 dans la salle polyvalente de Torpes.**

Article rédigé par l'USTB

## L'APE : tout pour les enfants !

Le rôle de l'Association des Parents d'Elèves de Boussières est d'organiser des moments conviviaux entre parents et enfants, et aussi de dégager quelques bénéfices lors de ventes diverses, sommes intégralement reversées à l'école de Boussières afin de participer au financement des sorties scolaires des enfants, et autres compléments (par exemple achat de lunettes pour regarder l'éclipse solaire).

Les temps forts de l'année sont la **bourse aux jouets** fin novembre, le **carnaval** au mois de mars, les **ventes de fleurs** de printemps et de toussaint, et bien sûr la **fête de l'école** au mois de juin. On notera aussi d'autres actions comme la tombola des galettes des rois, ou encore les sacs cabas décorés par nos petits Boussiérois !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, alors rendez-vous à la rentrée !

Article rédigé par l'APE





L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles  
de Boussières et Environs vous invite  
à venir donner votre sang de **16h30 à 19h30**  
à la Maison des Loups de Boussières

**Don de Sang collectes 2015**



**Mardi 4 août**



**Mardi 29 septembre**



**Mardi 1er décembre**



**Don d'Organes**

**C'est moi qui décide !**

**Pour sauver des vies il faut l'avoir dit !**

**Don de Moelle osseuse**

**Enfant je rêvais de sauver des vies.**

**Aujourd'hui je le fais !**

Pour tout renseignement appeler Établissement Français du Sang Tél: 03 81 61 56 15





Cette année  
est placée  
sous le signe  
de la bonne humeur  
et du festif



**Le Comité des Fêtes de l'An 2000 organise son 4<sup>ème</sup> concours de chariotes, le dimanche 30 août 2015 à Boussières.**

Cette année, un partenariat avec les Francas du Doubs s'est organisé dans le cadre de leur Festi-Jeunes. Pour cela, Florian ANTONIO, animateur jeunes (des 11 à 17 ans) qui travaille pour les communes de TORPES, BOUSSIÈRES, MONTFERRAND, THORAISE et CHEMAUDIN, propose dans le cadre de MOUV' ADOS de s'occuper de l'animation de la fête (concert - orchestre - jeux - prestidigitateur...) d'où le nom de FESTI'CHARIOTES...



Cette année, le thème retenu est  
**la Bande Dessinée**  
Alors  
tous à vos

Nous comptons  
sur vous pour partager  
un moment festif !!!!





## Feux d'artifice du 13 juillet

Nous commencerons donc par les feux d'artifice du 13 juillet au soir qui seront tirés par la Sté ARTI SHOW. Pour rappel et afin d'offrir à tous les habitants un spectacle digne des grandes villes, chaque commune partenaire participe, sur la base de 1.10€/habitant, au coût de ce feu et le solde est pris en charge par le Comité. Ils seront tirés à Busy, vers le stade, et la soirée se prolongera avec son bal populaire. DJ de renom, Marco animation 25 vous fera danser jusqu'au bout de la nuit.

## AU PROGRAMME



- **Vide grenier** à partir de 6h
- **Descente d'essai** pour les chariotes à 11h
- **Apéritif concert** avec la fanfare de Boussières

Restauration : Apéritif - le traditionnel bœuf à la broche avec frites – fromage – tartelettes – café avec magie déambulatoire et Rock accordéon- 14€ pour les adultes – 8€ pour les enfants (sans fromage).

**Les tickets seront en vente dès juillet !**

Contactez votre mairie pour plus d'informations.

- **Animations en continu** : Festi-Jeunes de 14h à 18h  
Taureau mécanique, Sumo pour adultes et enfants, Handisport autour du vélo avec les mains, Carabines sonores, Sarbacane, Magiciens, Graffeur, Intervention de profession Sport 25, Stands de jeux en bois

- **Chariotes** de 14h à 18h descentes des chariotes entrecoupées par l'intervention de 2 groupes de jeunes musiciens.

**Toutes les activités sont gratuites et le concours de chariotes est ouvert à tous.**

- **Remises des lots** à 18h - Un lot sera remis à tous les participants du concours des chariotes

**Pour tout renseignement complémentaire concernant l'inscription au concours des chariotes,**  
[mairie@boussieres.fr](mailto:mairie@boussieres.fr)  
qui transmettra à la personne concernée.







# MOUV'ADOS

## BOUSSIERES - CHEMAUDIN - MONTFERRAND LE CHATEAU - THORAISE - TORPES 11 - 17 ans



Excuse-moi ? Peux-tu me donner des informations sur le Mouv'Ados ?

Pas de souci, je vais tout t'expliquer. Tout d'abord, bonjour. Je me présente. Je m'appelle Florian ANTONIO et je suis le responsable du Mouv'Ados.



Le Mouv'Ados s'adresse aux jeunes, âgés de 11 à 17 ans, des communes de Boussières, Chemaudin, Montferrand le Château, Thoraïse et Torpes.



Des locaux, situés dans les communes, accueillent les jeunes. Ce sont des lieux de détente et de discussions.

Le Mouv'Ados organise des activités les mercredis, les week-ends, en soirée et pendant les vacances scolaires.



Séjour à Bellecin



J'accompagne également des jeunes dans la réalisation de projet. J'organise avec les jeunes des actions d'autofinancement pour financer les projets.



Sortie Karting



Initiation Chien de traineau



Sensibilisation aux Pratiques Handisport

Les jeunes et moi essayons de participer à la vie communale à travers des manifestations diverses.



Projet Jeunes  
Le Festi'Jeunes



Action Banque Alimentaire



Montferrand Scène



Atelier Web Radio



Vente de crêpes

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ-MOI.  
Florian ANTONIO  
FRANCAS du DOUBS - MOUV'ADOS  
4 allée Denise Arnoux - 25320 CHEMAUDIN  
☎ : 06/70/91/62/17  
florianantonio.lesfrancas@hotmail.fr  
www.mouvados.fr



les francas

L'éducation en mouvement !

M O U V

J A  
D O  
S

**Le Mouv'Ados est l'accueil de loisirs pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans, habitants les communes de Boussières, Chemaudin, Montferrand le Château, Thoraise et Torpes.**

Le Mouv'Ados propose des activités aux jeunes lors des périodes scolaires et les vacances scolaires. Cet accueil est là également pour accompagner les jeunes dans des projets et pour participer aux manifestations des communes.

## Permanences sur les communes pendant les périodes scolaires

### TORPES

salle des associations  
(à côté de la mairie)  
Le mardi de 17h00 à 19h00

### MONTFERRAND LE CHÂTEAU

salle des jeunes  
(à la mairie)  
Le vendredi de 17h30 à 19h30

### CHEMAUDIN

Périscolaire Denise Arnoux  
Le lundi de 17h à 19h00  
et le jeudi de 16h00 à 18h00



Lors de ces permanences, les jeunes peuvent venir jouer, discuter et échanger. Les familles peuvent également venir y demander des informations.



### Les mercredis / Les soirées

Durant les périodes scolaires, des activités sont organisées les mercredis après-midi et certains vendredis soirs.

**Les programmes sont disponibles auprès du responsable ou sur [www.mouvados.fr](http://www.mouvados.fr)**



### Durant

### les vacances scolaires

Des programmes d'activités sont proposés durant les périodes suivantes (Cf. site Internet) :

- Vacances d'hiver,
- Vacances de printemps,
- Vacances d'été (Juillet),
- Vacances d'Automne.

### Vous pouvez trouver toutes les informations

sur le site Internet [www.mouvados.fr](http://www.mouvados.fr)  
ou en contactant le responsable :  
Florian ANTONIO  
au 06 70 91 62 17  
ou par mail [florianantonio.lesfrancas@hotmail.fr](mailto:florianantonio.lesfrancas@hotmail.fr)



# Evénements 2015-2016

## Dimanche 30 août 2015

Festi'Chariottes à Boussières  
Organisation d'animations diverses par les jeunes

## Samedi 6 septembre 2015

Fête du village à Montferrand  
Stand de jeux en bois tenu par les jeunes

## Octobre 2015

Après-midi du goût à Chemaudin  
Buvette avec boissons et crêpes tenue par les jeunes

## Février ou Mars 2016

Après-midi du jeu à Chemaudin  
Buvette avec boissons et crêpes tenue par les jeunes

## Décembre 2015

Collecte de la Banque Alimentaire à Montferrand

**D'autres évènements pourront se rajouter au cours de l'année en fonction des demandes des communes.**

Lors de ces manifestations, le responsable fait appel aux jeunes des 5 communes pour participer et aider. L'objectif est d'intégrer les jeunes à la vie des communes et de montrer que les jeunes peuvent s'investir.



## Nouvelle saison pour la Carte AVANTAGES JEUNES

La commune récidive... en offrant la Carte Avantages Jeunes 2015/2016 aux jeunes boussiérois qui ont entre 10 et 17 ans, c'est-à-dire nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 2005.

Cette carte donne accès à un éventail d'activités ou de prestations à des tarifs avantageux, voire gratuits.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.jeunes-fc.com](http://www.jeunes-fc.com)

Ces cartes seront à disposition à la mairie à partir de septembre pour les personnes qui auront rempli le formulaire suivant et l'auront donné en mairie.

### Demande de Carte Avantages Jeunes

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

**Coupon à retourner à la mairie impérativement à la mairie avant le 7 août 2015**

**Joindre une copie de la carte d'identité et une copie d'un justificatif de domicile.**

## 8 mai 1945 - 8 mai 2015 : Entre Souvenir et Devoir de mémoire

70 ans...

70 ans que l'Allemagne a capitulé et signé ainsi la fin de la seconde guerre mondiale.

À travers cette commémoration qui se déroule chaque année en France et notamment dans notre commune au Monument aux Morts, nous rappelons avec solennité, le courage, l'abnégation et la détermination de ceux qui ont trop souvent payés de leur vie en combattant l'invasion allemande et l'idéologie nazie.

De septembre 1939 à septembre 1945, le conflit devient mondial mobilisant 100 millions de combattants de 61 nations. On recense environ 62 millions de victimes dont une majorité de civils. C'est le plus vaste conflit que l'humanité ait connu.

La cérémonie qui a lieu tous les ans à Boussières rend hommage à ces combattants morts pour la France.

Ce 8 mai 2015, sous la houlette de Mme Gauchet, épouse du Président des Anciens Combattants, les enfants des écoles ont eu l'honneur de chanter le « Chant des Partisans » de Joseph Kessel appris avec leurs professeurs, devant un public attentif et recueilli.



Que chacun ici soit remercié chaleureusement de sa présence.

Un verre de l'amitié était offert par la municipalité à la Maison des Loups dans la convivialité et le partage entre tous.

La paix reste quelque chose de fragile. Il convient d'être attentif à tout ce qui peut la menacer.

L'année prochaine, venez nombreux honorer et défendre nos valeurs républicaines acquises au prix de la vie de ces hommes: Liberté, Égalité, Fraternité.





## Repas des anciens

Chaque année, la mairie convie nos aînés à un repas dansant autour d'un thème, prétexte à une rencontre chaleureuse entre générations : cabaret en 2014, cinéma en 2015...

Jusqu'à présent, cette journée associait repas dansant, vœux, galette des rois.

Afin de rompre la monotonie des jours qui raccourcissent, la grisaille et le froid qui s'installent peu à peu, ce traditionnel repas aura dorénavant lieu à l'automne.

Puis, la cérémonie des vœux étant désormais ouverte à toute la population, ce sera l'occasion de nous retrouver une seconde fois en janvier.

**Toute l'équipe municipale donne donc rendez-vous à nos anciens à l'automne 2016 pour le prochain repas dansant...**





Ce dimanche 18 avril dans l'après-midi, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir la troupe Alter-Impro, de Pelousey, qui existe depuis bientôt deux ans.

Les comédiens d'Alter-Impro ont adapté le concept original du théâtre d'improvisation (avec opposition de deux équipes, un arbitre, une « patinoire » adaptée..) et leur pratique se rapproche plus de l'univers du cabaret et du café-théâtre français traditionnel : une seule équipe de comédiens, pas de coach et l'arbitre est remplacé par un maître de cérémonie.

Juste avant le début du spectacle, le public, composé d'une quarantaine de personnes, a été invité à imaginer des thèmes puis à les écrire sur des petits morceaux de papiers, tirés ensuite au sort par le maître de cérémonie.

En fonction du thème, celui-ci choisit une catégorie. Chacune apporte plus ou moins de contraintes aux comédiens qui ont du improviser sur le thème tiré au sort.

Voici quelques-unes des catégories possibles :

- *A la manière de*

- *Principal - secondaire* : un acteur joue le personnage principal, l'autre doit jouer tous les autres personnages

- *Mime transmis* : chaque duo de comédien doit répéter ce qu'a fait le duo qui l'a précédé sans avoir vu les autres ni connaître le thème ; le dernier duo doit essayer de retrouver le thème original

- *ZAP télé* : plusieurs binômes incarnent chacun une chaîne de télévision

- *Exagéré* : une même scène est jouée d'abord normalement, puis plusieurs fois en exagérant de plus en plus

- *Mille et une façons* : chaque comédien doit improviser tour à tour une nouvelle vision du thème

- *Personnage à deux têtes* : chaque personnage est joué par deux comédiens à la fois

Le maître de cérémonie décide de l'arrêt de la scène, qui dure quelques minutes.

Alter-Impro est un atelier participatif et ouvert où chaque membre peut contribuer à l'évolution du groupe.

Tout le monde est parti de zéro. Après quelques mois d'entraînement seulement, Alter Impro enchaîne les représentations. Tous les deuxièmes mercredis de chaque mois ils se produisent à la brasserie Rive Gauche à Besançon. Ils organisent d'autres spectacles dans la région. Ainsi, ils viennent de participer au festival Amateurs en Scène à Arc-et-Senans.

Ce moment de détente a été apprécié par tous et a donné l'occasion de partager un bel après-midi, voire même de susciter quelque vocation qui sait !



# CMJ BOUSSIÈRES

Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ a accompli plusieurs actions comme la journée nettoyage et le tournoi multisports.

Nous avons organisé la journée nettoyage car nous trouvions que les alentours de Boussières n'étaient pas assez propres et que la nature méritait mieux que ça. L'opération a eu lieu le samedi 18 avril. Les nombreux participants ont parcouru 4 circuits différents à Boussières-Village, Boussières-Papèterie, à Notre-Dame-du-Mont (Thoraïse) notamment. Nous avons trouvé et ramassé beaucoup de déchets : cannettes, bouteilles de verre, mégots de cigarette, plastiques récemment jetés ou très anciens. Nous avons été surpris de constater qu'il y avait tant de litière pour chat déposée aux Papèteries. Les déchets remplissaient toute une remorque !

Nous avons également organisé le 31 mai le tournoi multisports car nous trouvions que cet événement attirait beaucoup de personnes et que le principe était amusant et convivial. Nous avons eu de la chance avec la météo : temps gris, pas trop chaud, pas de pluie. Les sportifs ont participé à des matchs de Handball, de football, à des lancers francs de basket et de chaussures (!) et à de nouvelles épreuves de balle au prisonnier. Les filles ont répondu « présentes » (3 équipes !) et ont remporté de nombreuses victoires. On s'est bien amusé !

Le conseil municipal des jeunes a encore d'autres idées pour cette année : avancer dans le projet « SkatePark » ; peut-être une autre journée nettoyage et nous vous donnons rendez-vous au Festi'chariotes le 30 août.

Hugo PRIEST et Alexandre AUFFRET

**Nettoyage  
de printemps :  
merci à tous !**





# Tour multis





# Enfants sports





## Petites inf'eau

### Eau minérale bouteille

La population mondiale boit plus de 203.4 milliards de litres d'eau minérale en bouteille. Ce sont près de 6 500 litres chaque seconde ! Les Etats-Unis arrivent en tête de la consommation mondiale avec plus de 32 milliards suivis des Mexicains (26,17 milliards), de la Chine (21,6 milliards) et du Brésil (16,1 milliards).

Source Cuisine collective n°282 juin-juillet 2015



### Eau "du robinet"

D'après l'Agence de l'eau, le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse est de 3,62€ ttc/m<sup>3</sup> et de 3,99€/m<sup>3</sup> en France. 14% de la facture d'eau est un impôt qui retourne à l'eau via l'Agence de l'eau.

## Information



A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Trésorerie de Saint-Vit située 3 rue de la Liberté sera ouverte au public

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h15 et 13h30 à 16h
- et le vendredi de 8h30 à 12 h15 et 13h30 à 15h30

Vous pouvez par ailleurs retrouver ces informations sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) rubrique « Nous contacter », en bas de la page d'accueil.

## Sécurité routière

- Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, les conducteurs peuvent accéder à leur **solde de points de permis** sur le site sécurisé <https://www.telepoints.info>
- Des stages de sensibilisation dits de « **récupération de points** » sont organisés régulièrement à proximité de Boussières. Pour information consulter le site [www.permissapoints.fr](http://www.permissapoints.fr)



## ASSURANCES

### Informez au plus tôt votre assureur

#### COLLISION AUTOMOBILE AVEC LA FAUNE SAUVAGE

- Vous être assuré "tous risques" :  
Votre assureur indemnise vos dégâts matériels, déduction faite de votre franchise.
- Vous êtes assurés "ou tiers" :  
Vos dégâts ne sont pas pris en charge. Si une action de chasse est en cours, l'assureur de l'organisateur de la chasse peut éventuellement intervenir de même pour un chien poursuivant un animal sauvage hors action de chasse. Dans ces cas, recueillir le maximum d'informations concernant la société de chasse et les chiens présents.
- Si vous avez une "garantie conducteur" :  
Celle-ci couvre vos dommages corporels. Par contre, si vos passagers sont blessés c'est votre assurance responsabilité civile automobile qui indemnise le préjudice.

#### COLLISION AUTOMOBILE AVEC UN ANIMAL DOMESTIQUE

- S'il s'agit d'un animal identifié :  
Votre assureur prend en charge les dommages et se retourne contre l'assurance du propriétaire de l'animal que vous soyez assuré "tous risques" ou ou tiers.
- S'il s'agit d'un animal non identifié :  
Votre assureur prend en charge les dommages si vous êtes assuré "tous risques" déduction faite de votre franchise. Si vous êtes assuré ou tiers, vos dommages matériels ne sont pas couverts.
- Concernant les dégâts corporels :  
Le conducteur non responsable et les passagers sont couverts dans tous les cas (Loi Badinter).  
Dans la majorité des cas, la garantie est étendue au conducteur "garantie personnelle du conducteur".

#### LE SERVICE BENEVOLE DE L'ACCS

Dans le cas où l'animal sauvage s'est enfui :  
Les conducteurs de chien de sang de l'ACCS agréés par arrêté préfectoral et ceux de l'UNJCR peuvent attester de la collision pourvu qu'ils soient informés rapidement et vous permettre ainsi d'étayer votre dossier auprès des assureurs.

#### INFORMATIONS LEGALES

L226-5 et 6 du Code Rural  
Le Maire doit aviser l'équarrissage dans les 12 h suivant la collision. Si l'animal pèse moins de 40 kg il peut être enfoui.

L2212-2 5° du Code Général des Collectivités Territoriales  
Le Maire doit faire abattre un animal blessé pour préserver la sécurité publique par une personne réquisitionnée ou un agent assermenté.

## COLLISIONS AVEC DES ANIMAUX MODE D'EMPLOI : AIN - DOUBS - JURA

De 2003 à 2013, vingt et un mille collisions ont été recensées avec la faune sauvage dans l'Ain, le Doubs et le Jura soit plus de cinq par jour et de nombreux animaux blessés ou morts sont ignorés au bord des routes. Cela fait des collisions une cause importante de mortalité qui s'ajoute aux autres (maladies, prédation, ...).

#### CONSEILS IMPORTANTS :

Soyez spécialement prudent de nuit, à l'aube et au crépuscule, ralentissez !



#### Que faire lorsque l'animal surgit ?

- Freinez et surtout restez sur la route en conservant votre trajectoire.
- Ne cherchez pas à éviter l'animal à tout prix. La majorité des accidents mortels sont davantage causés par l'évitement que par la collision elle-même.

#### Que faire si la collision n'a pas été évitée ?

- Mettez vos feux de détresse, gardez le véhicule au mieux, installez le triangle de sécurité et mettez votre gilet de sécurité obligatoire.
- N'hésitez pas à faire des photos de l'animal, de l'environnement immédiat et des dégâts au véhicule.
- Si le véhicule ne peut plus rouler, téléphonez à votre assistance. Sur autoroute appeler de préférence depuis une borne.
- Si vous déplacez l'animal alors qu'il n'est pas mort, il y a un risque important de morsure, griffures...
- Attention à la manipulation des animaux, ils peuvent transmettre des maladies. Se protéger avec des gants, sinon employez un sac plastique.

#### LES NUMEROS UTILES

ACCS Jura 06 86 93 07 94 ou 06 78 06 03 93  
Fédération des Chasseurs de l'Ain 04 74 22 25 02  
Fédération des Chasseurs du Doubs 03 81 61 23 87  
Fédération des Chasseurs du Jura 03 84 85 19 19  
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage Ain 04 74 98 39 80  
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage Doubs 03 81 58 39 65  
UNJCR Ain 06 71 90 52 61  
UNJCR Doubs 03 81 63 06 87 ou 06 70 60 64 60  
UNJCR Haute Saône 03 84 78 84 11 ou 06 85 64 86 17  
UNJCR Territoire de Belfort 03 84 21 33 33 ou 06 71 57 05 77



## ANIMAUX MORTS

### MAMMIFERES SAUVAGES

- **Grand Gibier**  
Cerv, chevreuil, sanglier, daim, chamois
- Déplacer l'animal sur l'accotement.
- Après avoir informé le **gendarmerie (17)**, VOUS POURREZ TRANSPORTER L'ANIMAL POUR VOTRE CONSOMMATION.



PREROGATIVE EXCLUSIVE DE L'AUTOMOBILISTE EN CAUSE DANS L'ACCIDENT.

Dans le Jura, le Service bénévole de l'Association des conducteurs de chiens de **Sang (ACCS)**\*

l'ACCS vous proposera si possible une personne pour vous aider à dépouiller et découper un grand gibier.

- **Petit Gibier**  
Lièvre, lapin, blaireau, renard...

- **Espèces protégées**  
Lynx, chat sauvage, castor...

- Déplacer l'animal sur l'accotement
- Informer la **Fédération des Chasseurs du département\*** s'il s'agit d'un petit gibier ou l'**ONCFS du département\*** s'il s'agit d'une espèce protégée.
- VOUS NE POUVEZ PAS TRANSPORTER L'ANIMAL

- Baleine, Hermine, Mouton, Fouine, Putois
- VOUS POUVEZ TRANSPORTER L'ANIMAL aux fins de naturalisation.

### OISEAUX SAUVAGES

- **Petit Gibier**  
Faisan, perdrix...

- **Espèces protégées**  
Rapace diurne ou nocturne, héron, espèce non identifiée...

- Déplacer l'animal sur l'accotement.
- Informer la **Fédération des Chasseurs du département\*** s'il s'agit d'un petit gibier, ou l'**ONCFS du département\*** s'il s'agit d'une espèce protégée.
- VOUS NE POUVEZ PAS TRANSPORTER L'ANIMAL

### ANIMAUX DOMESTIQUES

Déplacer l'animal sur l'accotement.  
Informier le propriétaire s'il peut être connu, sinon appeler la gendarmerie ou 17.  
Ce doit être des services qui informèrent le Maire concerné.

## ANIMAUX BLESSÉS

Quel que soit l'animal s'il est sur les voies de circulation :  
- Il est très risqué de le manipuler, prévenir la gendarmerie ou 17 ou le SDIS ou 18 ou l'ONCFS du département\*

S'il s'est entu :

### MAMMIFERES SAUVAGES

- **Grand Gibier**  
Cerv, chevreuil, sanglier...



- Informer l'ACCS pour le Jura, l'UNUCCR dans le Doubs, la Haute Saône, le Territoire de Belfort et l'Ain\*

- Matérialiser l'endroit à l'aide d'un mouchoir papier accroché à une branche par exemple.
- L'ACCS ou l'UNUCCR vous informera du résultat de son intervention.
- Si besoin le conducteur rédigera un rapport de recherche.

### LE SERVICE BÉNÉVOLE DE L'ACCS

L'ACCS dans le Jura et l'UNUCCR dans le Doubs et l'Ain recherchent bénévolement les animaux blessés. Il est de votre devoir de faire appel à l'un de ces bénévoles afin de vérifier si l'animal est blessé. Si un grand gibier est retrouvé, le conducteur du véhicule peut le récupérer et le conducteur de chien de sang peut aider au dépouillage.

- **Espèces protégées**  
Lynx, chat sauvage, castor...
- Informer l'**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du département\***

### OISEAUX SAUVAGES

- **Petit Gibier**  
Faisan, perdrix...

- **Espèces protégées**  
Rapace diurne ou nocturne, héron...

- Informer la **Fédération des Chasseurs du département\*** s'il s'agit d'un petit gibier, ou l'**ONCFS du département\*** s'il s'agit d'une espèce protégée.

### ANIMAUX DOMESTIQUES

- Si le propriétaire est connu (que l'animal soit manipulable ou pas), il doit être prévenu.  
- Si le propriétaire n'est pas connu la gendarmerie sera informée ou 17. Ce sont ces services qui informèrent le Maire concerné.  
- Informer les sapeurs-pompiers ou 18 si l'animal n'est pas manipulable.



## Calendrier manifestations 2015

### JUILLET

Le 13 : Feux d'artifice et bal populaire  
à Busy- Comité des fêtes

### AOÛT

Le 4 : Don du sang  
Le 30 : Festi'Chariotes

### SEPTEMBRE

Le 4 : cérémonie des Résistants  
Le 5 de 9h à 12h : Inscriptions activités -Les Richets-  
Le 5 : concours de pétanque -Les Vétérans du foot-  
Le 29 : Don du sang

### OCTOBRE

Le 25 : Vente de fleurs de Toussaint -APE-

### NOVEMBRE

Le 7 : Loto-les Richets  
Le 11 : Commémoration Armistice 1918  
Le 21 : Concert du Soul Gospel Voices à l'Eglise  
Les 28/29 : Bourse aux jouets -APE-

### DÉCEMBRE

Le 1 : Don du Sang

## à l'état civil

### Mariages

Loyd GAUILLAT  
et Sandra VOGNE  
le 20 juin 2015



### Naissances

Servanne BURNICHON THAMIN  
le 27 janvier 2015  
Dimitri MILLET le 4 février 2015  
Alexis MILLET le 4 février 2015  
Lisa BARILLOT le 11 février 2015  
Loris WITCHI le 31 mars 2015  
Jade BEAUD PÉQUIGNOT  
le 11 mai 2015  
Julie COMTE le 14 mai 2015



### Décès

Régine BLANCHOT née GANDON, 62 ans  
le 13 janvier 2015  
Daniel MICHON, 74 ans  
le 18 janvier 2015  
Michel SAGE, 84 ans  
le 26 janvier 2015  
Jacques MONTANT, 75 ans  
le 21 février 2015

Actualisé le 30 juin 2015

À noter sur votre agenda !





# PROCHAIN Grand loup

Sortie HIVER 15/16

4<sup>ème</sup> édition  
festi  
Chariotes

Le 30 août  
2015 !

Cette année, le thème retenu est  
*la Bande Dessinée*

Alors  
tous à vos

Nous comptons  
sur vous pour partager  
un moment festif

**BOOOM**

**POOOOW!!**

à bientôt  
les p'tits loups

Un bel été et n'oubliez pas...  
...le Concert de Gospel le 21 nov. !